



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'administration sous-direction de la gestion des personnels bureau de l'enseignement public agricole 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP dossier suivi par Danielle LAVALLETTE Tél : 01 49 55 44-05 Fax : 01 49 55 56 14	Direction générale de l'enseignement et de la recherche sous-direction de l'enseignement supérieur bureau des établissements 1 ter, av de Lowendal 75700 PARIS 07 SP dossier suivi par : Jean-Pierre NETTER Tél : 01 49 55 57 23 Fax : 01 49 55 42 65
---	---

NOTE DE SERVICE
DGA/GESPER/N2004-1049
DGER/SDES/N2004-2011
Date : 03 FEVRIER 2004

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et
des affaires rurales

à

Date de réponse : 31 mars 2004

Madame et Messieurs les Directeurs des établissements
d'enseignement supérieur agricole publics

📎 Nombre d'annexes : **3**

Objet : Mobilité, au titre de la rentrée 2004, des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics.

Bases juridiques :

décret n° 92-171 du 21 février 1992 portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture.

Résumé : Mobilité, au titre de la rentrée 2004, des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics.

Mots-clés : enseignement supérieur agricole public, CNECA

Destinataires	
Pour exécution : Madame et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics	Pour information : organisations syndicales des personnels de l'enseignement supérieur agricole

Les professeurs et les maîtres de conférences de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire sont invités à adresser la demande d'intention ci-jointe pour le **31 mars 2004**. Dans l'hypothèse où ils confirmeraient leur demande, leur rapport d'activité devra parvenir au bureau de l'enseignement public agricole le **15 avril 2004** au plus tard.

Des emplois sont également offerts au détachement. Les postulants doivent appartenir aux corps des enseignants-chercheurs des universités, ou aux corps des chercheurs relevant du décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 relatif aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques, ou enfin, aux corps assimilés dont la liste a été fixée par arrêté du 3 mai 2000.

Les emplois qui n'auront pas été sollicités par voie de mutation ou de détachement seront ouverts immédiatement aux concours.

Les instructions ont été diffusées dans chaque établissement.

La sous-directrice
de la gestion des personnels

La sous-directrice
de l'enseignement supérieur

Pascale MARGOT-ROUGERIE

Maryse HURTREL

ANNEXE 1

➤ **A Retourner à :** Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche
et des affaires rurales
Direction Générale de l'Administration
Sous-direction de la gestion des personnel
Bureau de l'enseignement public agricole
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Dossier suivi par : Danielle LAVALLETTE
Tél : 01.49.55.44 05
Télécopie : 01.49.55.56 14

CE DOCUMENT EST A RETOURNER A L'ADRESSE CI-DESSUS

(un envoi par fax se fera au n° 01 49 55 56 14)

MOUVEMENT DE MUTATION des ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

au titre de 2004

♦ ♦ ♦

demande d'intention de mutation : à retourner pour le **31 mars 2004**

confirmation de la demande de mutation accompagnée du rapport d'activité :
à retourner pour le **15 avril 2004 au plus tard**, selon les instructions diffusées dans les Ecoles.

NOM - Prénom :

AFFECTATION :

n° poste actuel :

CORPS D'APPARTENANCE :

professeur maître de conférences <anciens> corps (à préciser)

section CNECA d'appartenance : section n° :

N° CNECA	code poste	Ecole demandée	discipline

date de la demande :

Visa du directeur

Signature de l'intéressé(e)

ANNEXE 2

Emplois offerts à la mutation des Enseignants-Chercheurs au titre de la rentrée 2004

PROFESSEURS

CNECA	Etablissement	Emploi	Discipline	Observation
1	AGROCAMPUS Rennes	PR 03-183	Génomique animale	Susceptible d'être vacant
2	ENSA Montpellier	PR 02-153	Sciences du sol et microbiologie du sol	Susceptible
3	ENITIAA Nantes	PR 19-652	Automatique appliquée aux procédés de l'agro-alimentaire	Susceptible
4	ENITIAA Nantes	PR 19-797	Biochimie industrielle	Susceptible
5	INH Angers	PR 07-326	Génétique	vacant : 1 - mutation 2 -détachement
5	ENITA Clermont-Ferrand	PR 16-782	Sciences agronomiques	Susceptible
5	INH Angers	PR 07-800	Productions légumières	Susceptible
6	ENITA Clermont-Ferrand	PR 16-601	Production animale	Susceptible
6	ENV Toulouse	PR 12-514	Zootecnie, génétique animale	vacant
8	ENV Toulouse	PR 12-752	Médecine des animaux de compagnie	Susceptible
9	ENFA Toulouse	PR 23-853	Sociologie rurale	Susceptible
9	AGROCAMPUS Rennes	PR 03-718	Economie des entreprises agroalimentaires	Susceptible
9	INH Angers	PR 07-308	Economie	Susceptible
10	ENSA Montpellier	PR 02-867	Gestion des masters du pôle montpellierain	vacant 1 – mutation 2 - détachement

ANNEXE 3

Emplois offerts à la mutation des Enseignants-Chercheurs au titre de la rentrée 2004

MAÎTRES de CONFÉRENCES

CNECA	Etablissement	Emploi	Discipline	Observation
2	AGROCAMPUS Rennes	MC 03-238	Ecologie marine et aménagement côtier	vacant
2	INA Paris-Grignon	MC 01-065	Biologie des sols	Susceptible d'être vacant
3	ENITIAA Nantes	MC 19-674	Génie des procédés alimentaires	Susceptible
4	AGROCAMPUS Rennes	MC 03-240	Science des aliments	Susceptible
4	ENSIA Massy	MC 04-249	Technologie alimentaire en régions chaudes	Susceptible
5	INA Paris-Grignon	MC 01-056	Ecologie des systèmes prairiaux	vacant
5	INA Paris-Grignon	MC 01-057	Génomique évolutive des plantes	vacant
5	INH Angers	MC 07-318	Pathologie végétale	vacant
6	AGROCAMPUS Rennes	MC 03-220	Physiologie animale	Susceptible
7	ENV Alfort	MC 09-389	Pharmacie, toxicologie	vacant
8	ENV Alfort	MC 09-380	Maladies contagieuses	vacant 1 - mutation 2 - détachement
8	ENV Alfort	MC 09-364	Pathologie du bétail	vacant
8	ENV Nantes	MC 11-229	Pathologie de la reproduction	vacant
9	INA Paris-Grignon	MC 01-083	Economie de l'environnement	vacant